



Championnat Régional 18 m Jeunes par Equipes double mixte

Le 01 février 2025

Horaires Indicatifs :	
13h00	Ouverture du greffe
13h30	Inspection du matériel
13h45	Echauffement de 3 volées
Fin d'échauffement	Début des tirs

Lieu :
La compétition se déroulera :
Salle de sport
Rue de la liberté
49640 DAUMERAY
02 41 32 55 61/06 47 81 10 01
Mail : jpld.dupuis@orange.fr

Important :
<p>Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence. (pour les mineurs numéro de téléphone obligatoire des responsables légaux).</p> <p>Salle non chauffée</p> <p>Tenue obligatoire : selon le règlement FFTA et chaussures de sport, style tennis, pour la compétition et les podiums.</p> <p>Ce concours n'est ouvert qu'aux archers qualifiés et présents dans le classement du Comité Régional des Pays de la Loire sur le site internet: http://www.arc-paysdelaloire.fr</p> <p>Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.</p>

Récompenses :
Médailles aux équipes

Engagements :
10 € par équipe

Modalités :
Blasons suivant réglementation FFTA

Inscriptions :
<p>Les inscriptions doivent être réalisées sur le site HelloAsso.</p> <p>Lien d'inscription :</p> <p>https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-des-pays-de-la-loire-tir-a-l-arc/adhesions/championnat-regional-jeunes-18-double-mixte</p> 

Qualifications :
5 volées de 4 flèches
Matches en Poules

Informations :
<p>Equipe mixtes : (de club et/ou inter club)</p> <p>2 catégories de classement U13/U15 et U18/U21</p> <p>Restauration sur place : buvette, saucisses, frites et crêpes</p>

Phases éliminatoires et finales :
Suivant réglementation FFTA



Championnat Régional 18 m Jeunes

Le 02 février 2025

Horaires Indicatifs :	
08h30	Ouverture du greffe
09h00	Inspection du matériel
09h15	Echauffement de 3 volées
Fin d'échauffement	Début des tirs

Pause de 1 heure

17h00

Remise des récompenses

Important :
<p>Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence. (pour les mineurs numéro de téléphone obligatoire des responsables légaux).</p> <p>Salle non chauffée</p> <p>Tenue obligatoire : selon le règlement FFTA et chaussures de sport, style tennis, pour la compétition et les podiums.</p> <p>Ce concours n'est ouvert qu'aux archers qualifiés et présents dans le classement du Comité Régional des Pays de la Loire sur le site internet: http://www.arc-paysdelaloire.fr</p> <p>Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.</p>

Inscriptions :
<p>Les inscriptions doivent être réalisées sur le site HelloAsso.</p> <p>Lien d'inscription :</p> <p>https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-des-pays-de-la-loire-tir-a-l-arc/adhesions/championnat-regional-jeunes-tir-a-18-m</p> 

Informations :
<p>Restauration sur place : buvette, saucisses, frites et crêpes</p>

Lieu :
La compétition se déroulera :
Salle de sport
Rue de la liberté
49640 DAUMERAY
02 41 32 55 61/06 47 81 10 01
Mail : jpld.dupuis@orange.fr

Récompenses :
Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

Engagements :
7 € par archer

Modalités :
Blasons suivant réglementation FFTA

Qualifications :
Rythme de tir en AB/CD ou ABC
en fonction du nombre de participants
2 fois 10 volées de 3 flèches

Phases éliminatoires et finales :
Suivant réglementation FFTA